

## CONSEIL D'ECOLE

## PROCES-VERBAL

REUNION COMMUNE DES DEUX CONSEILS D'ECOLES DU RPI BOULLERET - SAINTE GEMME  
du jeudi 27 juin 2019

Adresser : - 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription  
- 1 exemplaire aux maires

NOM	PRESENT	EXCUSE
M. Philippe JOLY, Inspecteur de l'Éducation Nationale		X
Directrice de l'école - Présidente : MAUPAS Nathalie	X	
Enseignantes de l'école : LHERBET Virginie, JORSIN Fabienne, MARECHAL Carole, ROBIN Fanny, DELCOURT Noémie. Directrice de l'école de Ste Gemme : CORMIER Sophie	X	Carole Maréchal Noémie Delcourt
Représentant du RASED : LOMBARD Suzel (psy. Scolaire), Olivier Jalby		X
Représentants des parents d'élèves titulaires : CHAUVEHEID Florence, DUFAY Rudy, HERRAULT Cécilia, FRISSON Lucie, VERGNAUD Yvonnice	X	Lucie Frisson Cécilia Herrault
Maire des communes : BELLANGER Christine, BILLAUT Jean-Louis	X	
Conseillers municipaux : RAIMBAULT Agnès, REVERDY Nelly	X	Nelly Reverdy Agnès Raimbault
Délégués départementaux de l'Éducation nationale : GOUMAIN Christian	x	
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
Membre du RASED		
Médecin scolaire		
Infirmière scolaire		
Assistante sociale		
ATSEM : BONNARD Stéphanie, PABIOT Corine		Corine Pabiot Stéphanie Bonnard
Maître de l'ELCO		
EVS/AESH : DOMENGER Chantal, Stéphanie ATLAN		Chantal Domenger Stéphanie Atlan
Personne privée		
Représentants des parents d'élèves suppléants : FACHARD Gaëlle		Gaëlle Fachard
Conseillers municipaux : ROUSSET Jean-François, PINARD Laurent, REZARD Jean-Paul, VINCK Gaëlle, REGOUBY Elodie		Elodie Regouby, Jean-Paul REZARD, Gaëlle Vinck

Procès-verbal établi le 29 juin 2019

La présidente, directrice de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : N. MAUPAS

Nom : F. ROBIN

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent procès-verbal
- Bilan pédagogique de l'année scolaire et validation du socle commun de fin de cycle 2
- Programme d'actions du conseil école-collège
- Préparation de la prochaine rentrée (effectifs et répartition envisagée, équipe enseignante)
- Actions et projets des municipalités
- Questions diverses

Heure de début de séance : 18 h

### 1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Ce dernier a été mis sur le site de la commune de Boulleret et envoyé à l'inspection de l'Education Nationale.

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

### 2. Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme Robin

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

### 3. Bilan pédagogique de l'année

PS-MS : 32 élèves en fin d'année. L'enseignante ne note pas de difficulté particulière mis à part un grand nombre d'élèves.

GS-CP : 14 GS 10 CP. Trois élèves rencontrent des difficultés. Des démarches d'aide ont été mises en place au cours de l'année. L'enseignante précise que les CP ont acquis les compétences attendues.

CP-CE1 : Mme Cormier précise que le RASED est intervenu auprès de 4 élèves. La classe était dynamique et sympathique.

CE1-CE2 : Deux élèves de CE2 ne valident pas le socle commun, un travail adapté, personnalisé leur a été proposé. Ils ont bénéficié d'un bilan effectué par le RASED. Malgré cette adaptation, un maintien leur a été conseillé. Deux autres ont des compétences fragiles, les autres élèves possèdent une bonne maîtrise des objectifs de fin de cycle.

Les élèves de CE1 ont des résultats très satisfaisants.

CM1-CM2 : 2 groupes différents : Les CM1 ont été dynamiques, motivés et présentent de bons niveaux. Les CM2 ont des résultats plus hétérogènes. Sur les 12 élèves, 8 PPRE passerelle ont été rédigés pour les accompagner au collège.

Bilan du RASED :

Mme Maupas présente au conseil d'école la note rédigée par le RASED qui intervient sur 36 écoles.

Au RPI, Boulleret-Ste Gemme, le RASED est intervenu pour apporter des aides aux ajustements pédagogiques réalisés par les enseignantes, lors des équipes éducatives, des ESS, il fournit une aide à la rédaction des comptes-rendus. Il intervient également directement auprès des élèves, individuellement

pour la psychologue scolaire, en groupe classe ou en petits groupes pour l'enseignant spécialisé. Cette année, en CE1-CE2, une co-intervention avec l'enseignant spécialisé a eu lieu en lecture et écriture sur les stratégies d'encodage et sur l'orthographe phonétique.

Le budget du RASED demandé aux communes s'élève à 1,50 euro par élève. Il sert notamment au renouvellement des tests. Pour l'année scolaire prochaine, il faudra prévoir l'achat d'un ordinateur portable.

#### 4. Bilan des actions du 3ème trimestre :

- La classe de CP-CE1 a travaillé sur le thème de l'Asie. Les bibliothèques ont fourni des livres sur ce sujet. Les élèves ont créé leur propre histoire grâce à un kamishibai. Ils l'ont présenté aux élèves de l'élémentaire, les familles pourront le découvrir le vendredi 28 juin et lundi 1<sup>er</sup> juillet à 15h30. Des familles ont été sollicitées pour la réalisation du butai.
- 5 avril : sortie USEP à Léré Les nuits blanches de Pacha pour les PS-MS et GS-CP (activité très bien organisée et adaptée aux niveaux des élèves)
- 14 mai : USEP jeux multisports pour le cycle 2 à Boulleret au stade (avec les écoles de Savigny, Léré)
- 4 juin : USEP run and bike cycle 2 à Léré ( avec entraînement au préalable à Boulleret)
- 7 juin : sports nouveaux pour les CE1-CE2 et CM1-CM2 avec l'école de Savigny, à Boulleret (au gymnase) nouvelle rencontre construite par les enseignantes et le conseiller pédagogique
- 24 mai et en juin : sortie au musée de La Loire, à Cosne, pour les maternelles, CP-CE1-CE2 sur le thème des mariniers. Les élèves ont découvert entre autres les métiers de la pêche, des mariniers grâce aux collections permanentes du musée. Un parcours dans Cosne réalisé en suivant un plan leur a permis d'observer les anciennes maisons de mariniers.
- 27 mai : école et cinéma, 3ème projection pour les GS-CP, Cadet d'eau douce en noir et blanc, muet, qui a plu énormément aux élèves. Evidemment, un travail a été réalisé en classe, au préalable (durée du film 70 minutes)
- 13 juin : sortie en vélo pour les CE1-CE2 et CM1-CM2 à Sort, pique nique à Rognon puis activité avec une animatrice de la Maison de Loire de Belleville (lecture et dessin de paysage, vocabulaire, sensibilisation par rapport aux risques de crue, observations des marques de crue). Les enseignantes remercient les parents qui ont des agréments et qui accompagnent lors des sorties.
- 17 juin : sortie à Bourges au musée Estève et au muséum pour les CE1-CE2. Ce fut une journée très riche, la conseillère pédagogique en arts plastiques a fait découvrir des œuvres, des techniques aux élèves, pique-nique au jardin de l'archevêché puis travail de sciences au muséum, en groupes avec des fiches, dans les salles d'exposition permanente puis découverte de l'exposition temporaire réalisée avec du plastique recyclé (que serait notre planète en 2121 ?)
- 25 juin : sortie à la ferme de la Brissauderie pour les PS-MS et GS-CP. Dans cette ferme pédagogique, les enfants ont eu de nombreuses activités, jeux en extérieur notamment avec de l'eau et dégustation de crottins. Puis chasse aux trésors dans les bottes de paille. L'après-midi dans la chèvrerie, les élèves ont assisté à la traite des chèvres (mini-ferme avec lama et cochon chinois)
- 27 juin : sortie CP-CE1 pansage des poneys puis petit tour, douche des poneys, poterie, pêche et observation des animaux de la mare, observation d'une chouette
- 27 juin : USEP triathlon à Belleville pour les CE2-CM1 et CM2 (annulé à cause de la canicule)
- 30 juin : fête de l'école à Ste Gemme sur le thème des continents

Résultat du concours organisé par le musée de La Loire à Cosne, suite aux visites des classes :

Il s'agissait de décorer un poisson en contreplaqué, 1er prix CE1-CE2 (travail sur le thème des déchets proposé par les élèves) ; 2ème GS-CP (récupération des crayons), 3ème CP-CE1, 6ème PS-MS (récupération des bouchons) sur 26 participants. Les CE1-CE2 ont gagné un tour en gabarre. La Loire n'étant pas navigable en ce moment, la sortie aura lieu à l'automne ou au printemps prochain.

Du 6 au 13 mai : Séjour à Korfantow (Pologne) pour les CM1-CM2. Ce séjour fut une réussite. Il était à la fois pédagogique, culturel et amical. Les élèves ont rapidement fait connaissance avec leurs correspondants, ont communiqué avec eux en anglais, en français, en polonais, sont rentrés très vite dans les activités riches et variées (cuisine, danse, kinball, visite du musée des prisonniers de guerre, d'une fabrique de robot, activités de classe en anglais, secourisme avec les pompiers, visite de la ville de Nysa

et ses monuments, du Bastion St Edwige...). Ce fut l'occasion pour les enfants de comparer nos écoles, nos cultures, nos habitudes, nos cuisines. Les élèves et les accompagnateurs ont été très bien reçus. L'école et la mairie de Korfantow ont payé les transferts de l'aéroport à Korfantow, l'hébergement, les sorties, les déplacements en Pologne.

L'équipe enseignante remercie vivement l'amicale des parents d'élèves qui finance en grande partie toutes ces sorties pédagogiques, qui ne pourraient avoir lieu sans leur aide précieuse.

Elle remercie également les municipalités pour les subventions versées pour la coopérative scolaire et pour le séjour en Pologne.

Le RPI vient d'obtenir le label éco-école. Cette année, 748 écoles, collèges ou lycées l'ont obtenu sur tout le territoire français. Le thème des déchets a été l'objet du travail de cette année. Mme Delcourt a rédigé en grande partie le dossier. Le drapeau vert sera affiché entre les drapeaux français et européen. Ce Label international éco-école a été obtenu suite à un travail de toute l'équipe enseignante et de tous les élèves du RPI.

#### 4. Programme d'actions du conseil école-collège :

9 CM2 sont inscrits au collège Claude Tillier de Cosne-sur-Loire dont une élève est en attente de dérogation (M. et Mme les maires ont écrit au président du Département pour que le collège Claude Tillier puisse être le collège de secteur des élèves de Ste Gemme qui souhaitent aller dans la Nièvre, comme il l'est pour ceux de Boulleret)

1 CM2 est inscrit au collège René Cassin qui est son collège de secteur.

1 CM2 est inscrit dans un collège de Bourges suite à un déménagement

1 CM2 est inscrit au collège de Sancerre

Une réunion le 1er juillet aura lieu au collège Claude Tillier pour préparer la rentrée.

#### 5. Présentation du projet d'école 2019- 2023 :

Présentation des freins et leviers qui ont permis de faire le bilan du projet d'école ainsi que des difficultés et des réussites des élèves qui ont permis d'élaborer un diagnostic.

D'après les différentes évaluations, les élèves rencontrent des difficultés en résolution problème, doivent enrichir leur lexique, améliorer la vitesse de déchiffrage en lecture ainsi que la compréhension des textes.

Axe 1 du projet : assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

Objectif 1 : améliorer la vitesse de déchiffrage en lecture ainsi que la compréhension des textes en enrichissant le lexique

Objectif 2 : améliorer les résultats en résolution de problèmes

Objectif 3 : améliorer la fluidité des parcours

Axe 2 : répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers

Objectif 1 : savoir se repérer sur une frise numérique

Objectif 2 : rendre les PPRE plus efficaces

Axe 3 : assurer les parcours citoyens, culturels, artistiques, sportifs et de santé

Objectif 1 : développer la sensibilité artistique chez l'enfant, s'ouvrir aux arts

Objectif 2 : développer une attitude et une réflexion citoyenne à l'école

Objectif 3 : devenir un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble par le biais de l'EPS

Axe 4 : agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Objectif 1 : cohérence des règles de vie sur le temps scolaire

Objectif 2 : développer la liaison école/famille

Objectif 3 : accepter et respecter les règles de la vie en collectivité

Présentation des fiches actions rédigées par les enseignantes pour chaque objectif.

Approbation du projet d'école 2019-2023

Pour

Contre

Abstention

## 7. Préparation de la rentrée scolaire 2019 :

Effectifs :

Niveaux	2019 - 2020
PS	14 + (1 ?)
MS	17
GS	16 + 2 = 18
CP	14 + 1 M + 1 = 16
CE1	14
CE2	17 - 1 + 5 + 2 M = 23
CM1	19 - 1 = 18
CM2	13 - 1 = 12

Répartition envisagée par le conseil des maîtres :

Classes	effectifs	Enseignantes
PS - MS	14 + 17 = 31	F. Jorsin
GS - CP	18 + 7 = 25	V. Lherbet
CP - CE1	9 + 14 = 23	S. Cormier
CE2	23	N. Maupas et C. Maréchal
CM1 - CM2	18 + 12 = 30	F. Robin

Nombre total d'élèves sur le RPI : 132 (124 rentrée 2018)

Moyenne d'enfants par classe : 26,4

Vu les effectifs de la classe de PS-MS, l'accueil des TPS ne pourra pas se faire à la prochaine rentrée.

La répartition des élèves de CP est un choix pédagogique des enseignantes. Il tient compte des capacités des élèves, de leur autonomie, de leurs résultats scolaires, de leur santé.

## **8. Actions des municipalités :**

Les maires font le constat des effectifs, les classes sont chargées et ne s'inquiètent donc pas d'une fermeture. Il s'agit d'une situation plutôt encourageante pour le RPI puisque seulement 12 CM2 quitteront l'école en 2020 et 27 PS sont prévus pour la rentrée 2020.

M. Billaut rappelle que le contrat de ruralité, signé à Bourges, indique que les postes des enseignants seraient maintenus sur notre secteur pour une durée de trois ans. Il a été émis le souhait par les deux communes que l'engagement de l'Education Nationale soit plus ambitieux. Des projets pédagogiques sont engagés en langue et sur le numérique. M. Billaut revendique le droit à l'expérimentation dans ces domaines pour notre école rurale. Ces points ont donc été rajoutés à cette convention.

Mme Bellanger et l'ensemble du conseil d'école sont d'accord sur le fait que la création du RPI concentré n'empêchera pas de continuer des activités sur la commune de Ste Gemme comme la fête de l'école, une randonnée...

M. Billaut annonce que la future classe sera complètement refaite : électricité, isolation des plafonds, abaissement des plafonds, peinture.... Le projet des écoles numériques sera prêt pour la fin du premier trimestre.

Mme Bellanger annonce qu'elle souhaite maintenir l'accompagnement dans le bus scolaire.

## **9. Questions diverses**

Pas de question parvenue avant le conseil d'école.

Fin du conseil d'école : 20 h 18